

DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES

FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES 1ÈRE ANNÉE

SEMESTRE 8

ENSEIGNEMENTS THEORIQUES ET PRATIQUES

Médecine buccale et chirurgie orale

1 crédits ECTS

Volume horaire

Cours Magistral : 15h

Travaux Dirigés : 4h

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Cours Magistral	CT	Ecrit - devoir surveillé	60	100%	Assiduité obligatoire aux TP pour être autorisé à composer en session 1

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Cours Magistral	CT	Ecrit - devoir surveillé	60	100%	